



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Prêt pour diffusion immédiate

Une proposition de protection ambitieuse sur le territoire de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe

Chute-Saint-Philippe et Montréal, le 23 avril 2024 – La Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) est fière d’annoncer la conclusion d’une entente financière de 163 900 \$ avec la Municipalité de Chute-Saint-Philippe dans le cadre d’un projet d’aires protégées sur le territoire public de la municipalité.

Ce financement est accordé dans le cadre de l’initiative Plein aire - Présent pour les municipalités, coordonnée par la SNAP Québec et rendue possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec.

Un réseau écologique pour la biodiversité et l’économie locale

Le territoire public de Chute-Saint-Philippe se caractérise par la présence de forêts matures, d’habitats fauniques d’intérêt, notamment des héronnières, de plus d’une dizaine de lacs et d’au moins une espèce à statut précaire. D’une superficie de plus de 200 km², il compte déjà des aires protégées, attestant de sa grande valeur écologique. Le projet a pour objectif de poursuivre ces efforts afin de consolider la préservation des riches écosystèmes et des paysages de Chute-Saint-Philippe, tout en diversifiant l’offre récréotouristique pour stimuler l’économie locale et assurer le bien-être de la population. La municipalité souhaite bâtir un projet durable, à l’image des Sentiers Nature permettant la découverte du territoire par la marche, le vélo, la raquette ou le ski de fond.

Un travail collectif : lancement de la consultation!

Le financement accordé par la SNAP Québec permettra notamment de caractériser le territoire et de développer un projet en harmonie avec les volontés de la population. Pour ce faire, Chute-Saint-Philippe pourra compter sur l’expertise de l’Institut des territoires, organisme de conservation bien connu dans la région des Laurentides. Afin de bâtir ce projet collectif, la Municipalité invite la population à prendre part aux activités de consultation, dont la deuxième étape consiste en un atelier de consultation qui se tiendra le 11 mai prochain. Tous les détails pour l’inscription à l’atelier sont disponibles sur le site internet de la Municipalité : <https://www.chute-saint-philippe.ca/fr/nouvelles-details/2024/04/16/2e-phase-de-consultation-aires-protégees/>

Citations

« Je salue l’implication de la SNAP Québec et de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe dans la protection du territoire. C’est grâce à des initiatives comme celle-ci que nous arrivons à protéger la grande diversité d’animaux et de végétaux, ainsi que leurs habitats. Je tiens à remercier tous les partenaires qui se mobilisent pour la cause.

C'est en travaillant ensemble que nous arriverons à préserver notre riche patrimoine naturel. » - Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides.

« Le projet d'aires protégées dans un réseau écologique à Chute-Saint-Philippe fait valoir la richesse de notre territoire et son écosystème. Ce petit bout de notre belle planète est utilisé par de multiples acteurs locaux et de passage. C'est dans l'esprit d'un développement durable que nous souhaitons bâtir une gouvernance innovante dans un partenariat large et multisectoriel. », Normand St-Amour, maire de Chute-Saint-Philippe.

« Dans le cadre de l'initiative Plein aire, la SNAP Québec est heureuse d'apporter son soutien à cette ambitieuse intention de protection du territoire de Chute-Saint-Philippe. Ce travail concerté avec la population est un exemple de la voie à prendre pour atteindre l'objectif de 30 % de conservation du Québec d'ici 2030. Il démontre également le rôle fondamental des municipalités dans cet effort collectif. Si le projet se concrétise, il contribuera à accroître le pourcentage d'aires protégées de la région des Laurentides, actuellement à moins de 10 % », Alain Branchaud, biologiste et directeur général de la SNAP Québec.

- 30 -

À propos de l'initiative Plein aire-Présent pour les municipalités : est une initiative de la SNAP Québec, soutenue financièrement par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Elle vise, entre autres, à soutenir des projets stratégiques de création d'aires protégées ou de corridors écologiques au sud du 49^e parallèle, en collaboration avec les acteurs locaux et régionaux. Elle cherche ainsi à promouvoir la protection des milieux naturels de proximité, au bénéfice des collectivités.

À propos de la Municipalité Chute-Saint-Philippe : Située dans les Hautes-Laurentides, la Municipalité de Chute-Saint-Philippe promeut une philosophie de développement durable où l'environnement prime. La Municipalité, en accord avec sa population, a pour objectif la protection de son territoire riche en biodiversité, la conservation de ses milieux naturels ainsi que la préservation de ses paysages qui offrent des percées visuelles panoramiques exceptionnelles. Pour en savoir plus : <https://www.chute-saint-philippe.ca/>

À propos de la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) : organisme à but non lucratif dédié à la protection de la nature et de ses valeurs bioculturelles, la SNAP Québec travaille à la création et à la bonne gestion d'un réseau d'aires protégées à travers la province, afin d'assurer la protection à long terme des écosystèmes qui abritent nos espèces menacées. Depuis sa création en 2001, la section québécoise de la SNAP a contribué à la création de 120 000 km² d'aires protégées. Elle est aujourd'hui soutenue par plus de 35 000 sympathisants.

CONTACT

SNAP Québec - Lorine Thouin communications@snapquebec.org 438 377-3562	Institut des territoires - André Goulet agoulet@idt.quebec 450 848-0724
--	--